

Commune de BREUILLET

PLAN DE DIVISION

ECHELLE: 1/250

Nota:
Plan dressé d'après mesurage suivant limites de possession
apparentes, sous réserve de bornage contradictoire avec les
riverains et des alignements de voirie. Les cotes et superficies
sont indicatives et les limites de propriété ne sont pas
garanties juridiquement.

Les parties feront leur affaire de toutes les servitudes par destination du père de famille non réparées (canalisations enterrées, etc).

Planimétrie rattachée au système RGF93 CC49
Altimétrie rattachée au système NGF IGN69

Application fiscale issue du plan cadastral
Limita non garantita

Limite foncière existante

Nouvelle limite divisoire

Limite apparente non garantito

